

Modifié le 24/06/19

Forte d'un patrimoine naturel d'importance, par son étendue et sa diversité (fleuve et forêts), la Métropole mène une politique de préservation mais aussi de valorisation de ses ressources naturelles.

Entre programme ambitieux en faveur de la biodiversité, charte forestière de territoire 2015-2020 pour ses forêts labélisées Forêt d'exception © et élaboration en cours de son Projet Alimentaire Territorial, la Métropole agit au service de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité de son territoire.